

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Le MSP se rétracte

Les dossiers sur la corruption dont se vantait Aboudjerra Soltani sont, officiellement, clos. C'est le conseil consultatif national du parti qui a décliné ainsi. Le MSP a opté pour une autre démarche moins sensationnelle mais plus sûre, celle du discours politique commun dont les effets ne risquent pas d'être compromettants. Cette position n'étonnera donc pas en cette période de pré-campagne surtout que "l'année 2007 est l'année de la compétition et non de l'alliance", a soutenu le président du mouvement.

Ihem B. Tir - Alger (Le Soir) - La session ordinaire du conseil consultatif national qui s'est tenue le week-end dernier a étudié nombre de questions liées à l'actualité du parti, notamment celle concernant les déclarations d'Aboudjerra Soltani et l'effet boomerang qu'elles ont provoqué bien que leur auteur se soit désavoué dernièrement. Après avoir déclaré détenir des dossiers sur de hautes personnalités impliquées dans des affaires de corruption, le président du Mouvement de la société pour la paix avait fait marche arrière en déclarant : "Je ne suis pas un détective privé. C'est l'Etat qui doit lutter contre la corruption et nous ne sommes pas l'Etat."

L'initiative prônée depuis quelque temps déjà par le parti de feu Mahfoud Nahnah "Stop corruption" et qui n'était pas "conjoncturelle" selon le président du parti a perdu de son éclat. Aujourd'hui, Aboudjerra Soltani se mord, sans doute, les doigts en se rappelant qu'il avait risqué gros en faisant appel à la levée de toute immunité et l'abolition de toute forme de protection pour les personnalités de haut rang qui seraient impliquées dans des affaires de corruption.

Le ministre d'Etat et représentant personnel du président de la République a préféré, hier, rectifier le tir et reconnaître timidement s'être engagé dans cette voie tête baissée jusqu'à ce que le conseil consultatif le rappelle à l'ordre. Ses révélations qui auraient "irrité" au plus haut point plusieurs personnalités ont entraîné, rappelons-le, le MSP dans une situation confuse où plusieurs voix se sont élevées exigeant la démission de Soltani du gouvernement. Maintenant, la lutte contre la corruption pour le MSP ne serait qu'une "affaire politique".

Sur un autre volet, Aboudjerra Soltani a évoqué, lors de la conférence de presse qu'il a animée hier au siège de son parti, le parcours "satisfaisant" des élus MSP. Ils n'étaient que 38 députés à l'APN qui "comparativement aux autres formations, avaient accompli leur travail", a indiqué Soltani un brin critique pour le mandat qui prend fin de l'Assemblée populaire nationale. Le patron du MSP fera remarquer que l'Assemblée a raté sa mission, celle relative à la prise en charge des préoccupations des citoyens. Mais le réajustement du discours que le parti islamiste semble entreprendre participe plus fondamentalement de la tactique et d'une nouvelle stratification des priorités.

Cependant, Soltani qui s'est déclaré, en outre, convaincu que sa formation politique est de mieux en mieux perçue au sein de la société, considère que le remous organique est une réalité. D'ailleurs, dans son propos, il a fait comprendre que c'est la bannière MSP qui fait l'élu et non le profil du candidat. Il a bien souligné que pour les élections, les résultats ne reposent sur aucune analyse ni observation politique.

Par ailleurs, le président du MSP s'est abstenu, encore une fois, de commenter l'actualité ambiante, notamment l'affaire Khalifa, malgré sa promesse faite lors de la réunion des cadres du parti, il y a une dizaine de jours.

Le Mouvement de la société pour la paix continue d'étonner avec ses revirements tactiques et non plus avec ses prises de position assez particulières à l'encontre de la politique du gouvernement dont il fait partie. Le tableau sombre dressé à chaque fois par son président sur les politiques économique et sociale entreprises, les revendications salariales, les mouvements de protestation a cédé la place à un discours plus "sage".

I. T.

YAZID ZERHOUNI L'A DECLARE HIER : "Techniquement, il est impossible de jumeler les élections"

La "probable" tenue cette année du référendum sur la révision de la Constitution, les prochaines législatives et leur déroulement éventuel le même jour, le nouveau découpage territorial, l'affiliation du GSPC à El Qaïda, la situation sécuritaire dans le pays, la décision de la Libye d'instaurer le visa d'entrée sur son territoire pour les Maghrébins et l'affaire Khalifa ont fait l'objet de commentaires de la part de Yazid Zerhouni.

Saïda Azzouz - Alger (Le Soir) - Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui a procédé hier à l'Ecole nationale d'administration (ENA) à l'ouverture solennelle de la formation des chefs de daïra, a indiqué en marge de cette rencontre que "techniquement, il était difficile, voire impossible" d'organiser le même jour les élections communales et législatives. "Sauf si la décision est politique", a indiqué Nouredine Yazid Zerhouni au journaliste qui l'avait interrogé sur la matérialisation de la proposition "personnelle" de Abdelaziz Belkhadem.

Celui qui a veillé sur toutes les échéances électorales depuis

l'avènement de Abdelaziz Bouteflika fera ce commentaire après avoir rappelé ce que nécessite comme moyens et supports l'organisation d'élections. D'où la difficulté de les jumeler. "Il faut aussi préparer les électeurs à voter le même jour pour deux élections différentes (...) ce qui pour le moment nous paraît impossible." Des électeurs qui auront "probablement" à se prononcer au cours de cette année 2007 sur la révision de la Constitution. Un point abordé par le ministre de l'Intérieur lors des discours d'orientation aux chefs de daïra en formation depuis hier à l'ENA. La parenthèse a été ouverte par Yazid Zerhouni qui venait

d'exhorter les administrateurs à bien se préparer pour les prochains rendez-vous électoraux après leur avoir demandé de se rapprocher du citoyen en "répondant promptement" lorsqu'il y a crise par la communication et la prise en charge rapide des problèmes puisque son département veille à ce que soit mis à la disposition des autorités locales "des instruments de réactions rapides". Citant en exemple l'affaire Khalifa qui, selon Yazid Zerhouni, "n'aurait pas eu toute cette ampleur si l'administration avait exercé son devoir de contrôle" au moment où il fallait le faire, le ministre a mis en exergue le rôle des inspections générales et l'importance de cet outil dans le travail quotidien de l'administration. Interrogé en marge de ce séminaire sur la situation sécuritaire du pays, le ministre de l'Intérieur a estimé qu'elle est en régression. Au sujet de l'affiliation du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) à El Qaïda et sa nouvelle appellation, Yazid Zerhouni consi-

dère que le fait de "changer de nom" ne change pas la donne. "Ce sont les mêmes personnes avec les mêmes méthodes et nous continuerons à les combattre de la même façon." En revanche, le ministre d'Etat s'inquiète de la décision prise par la Libye en ce qui concerne la réinstaurer de visas d'entrée sur son territoire pour les Maghrébins : "Cela peut avoir des impacts sur l'approche que nous faisons de l'Union du Maghreb arabe." Il n'en dira pas plus à ce propos, laissant la question sur l'éventuelle riposte de l'Algérie en décrétant la réciprocité sans réponse.

Yazid Zerhouni ne se montre pas plus prolix en abordant avec les journalistes la question du nouveau découpage électoral et son entrée en vigueur. Il reconnaît que le nombre de wilayas déléguées va augmenter mais que pour l'instant il n'en connaît pas le chiffre exact tout en annonçant que de nouvelles circonscriptions verront le jour cette année

S. A.

SPECULATION AUTOUR DU PRIX DE LA POMME DE TERRE D'anciens cadres du ministère de l'Agriculture mis en cause

"D'anciens cadres et des retraités du ministère de l'Agriculture et du Développement rural sont derrière la spéculation entourant le prix de la pomme de terre. Du fait qu'ils connaissent les rouages du PNDA et des différentes entrées et sorties du secteur", a affirmé, hier, Malek Serraf, expert international. Il ne sera pas contredit par le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Ould Hocine Mohamed Cherif lors du forum d'El Moudjahid portant sur les activités et missions de cette chambre. Les langues se délient face à la montée vertigineuse du prix de ce légume des pauvres. Si plusieurs paramètres entrent pour expliquer cette montée vertigineuse, il n'en demeure pas moins que seuls des connaisseurs du secteur peuvent en profiter. Confortant cet expert, le président de la CNA dira qu'il ne s'agit pas uniquement d'anciens cadres du ministère de l'Agriculture qui en sont la cause, mais ceux également du Commerce. "Tout un cercle s'est créé autour de ce tubercule. C'est un lobbying de la semence, de la production, de la commercialisation qui s'est créé et a conduit le marché à cet état", a déclaré Ould

Hocine Mohamed Cherif. Pour lui, il ne s'agit ni de la faute du ministère de l'Agriculture et du Développement rural ni celle des producteurs. Aussi, il interpelle les autorités pour prendre cette question en charge. Le président de la CNA ajoute : "Techniquement et concrètement c'est réglable. Il faut savoir qu'avant, le quota des semences était fixé à l'étranger." "En plus, des opérateurs ont des quantités qui sont stockées jusqu'à maintenant. Où sont les autorités pour mettre un terme à cette anarchie ?" s'est-il interrogé. Ceci en citant comme exemple le fait qu'il ait des oranges hors saison sur les étals. "Il est interdit de vendre des oranges qui ne sont pas mûres mais cela se fait, car elles se vendent plus cher hors saison. Où sont les services de contrôle ?!" s'est-il exclamé.

La CNA devra organiser des opérations d'importation de la pomme de terre, une obligation faite aux importateurs de signer un cahier des charges fixant les quantités et les variétés et son développement.

"Nous avons la capacité de produire 40 millions de quintaux et d'en consommer 20 et d'exporter

le reste. Mais cela dérange", a-t-il encore noté.

Idem pour la tomate industrielle. Cette filière vit une grave crise. Selon le président de la CNA : "Sur 38 unités, seules 8 étaient en activité l'année dernière et de façon très sporadique." "Ceci est dû au fait d'une concurrence déloyale et d'un autre lobbying", a-t-il expliqué.

Abordant une autre question liée aux moyens dont dispose la CNA, son président réagit : "Il est impensable, en considérant que le secteur de l'Agriculture est celui de l'après-pétrole, qu'il est un budget aussi insignifiant. C'est le dernier département dans l'octroi de budget." Et d'ajouter : "Ce n'est pas normal."

Dans un autre contexte, le président de la CNA a annoncé qu'une troisième banque devra investir le secteur de l'agriculture. En plus de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA), de la Banque agricole et de développement rural (BADR), une troisième devra s'installer incessamment

et déployer un large réseau à travers tout le territoire national. Il s'agit du Crédit agricole Algérie dans le cadre de la privatisation du CPA. Ceci, en partenariat avec une banque française.

La CNA élabore le statut de l'exploitant agricole suivi de l'opération d'identification et d'enregistrement des agriculteurs. Cet acte de reconnaissance de la qualité d'agriculteur a une valeur légale, reconnue et exigée par les autorités publiques pour l'insertion de l'agriculteur dans tous les programmes de développement du PNDA. Cette opération a permis la reconnaissance de 756 286 agriculteurs. Et depuis 2005, la CNA a engagé une opération d'assainissement des rangs des agriculteurs qui a abouti à 24 819 radiations du registre du commerce. La CNA entretient également la mise en place d'un véritable fichier national des exploitations agricoles, indispensable à l'étude économique des projets et l'identification des systèmes de production.

Meriem Ouyahia

LABELLISATION DE DEGLET NOUR L'Algérie engage une bataille judiciaire contre la Tunisie

"Nous menons presque une guerre au niveau des instances internationales contre la Tunisie pour la reconnaissance et la labellisation de Deglet Nour en tant que marque algérienne", a affirmé le président de la CNA. Des importateurs tunisiens dans certains cas achètent des boîtes de Biskra avant de leur changer l'emballage pour qu'ils portent le nom de Tunisie.

Aussi, la CNA pilote une demande d'indication géographique (IGP) pour la Deglet Nour de la région de Tolga.

M. O.

FILIERE LAIT Des génisses productives se retrouvent aux abattoirs

L'Algérie a lancé une opération d'importation progressive de 50 000 génisses gestantes pour repeupler les étables et relancer la production laitière. Le président de la Chambre nationale d'agriculture a relevé à cet effet que "l'Algérie a importé massivement des génisses gestantes pour le repeuplement, mais elles se retrouvaient en plein cycle de production aux abattoirs."

Le président de la CNA déplore, cependant, les conditions d'élevage du fait que les conditions phytosanitaires n'ont pas été respectées. "N'importe qui importait et dans des conditions inadéquates et de surcroît la vente de la viande rapportait plus que celle du lait", a-t-il encore ajouté. Dans ce cadre, la CNA, selon son président, a engagé une opération d'identification du cheptel pour le suivi sanitaire et des standards de race, de contrôle des mouvements de cheptel, d'installation d'un système de traçabilité et de contrôle laitier.

M. O.